

MONDIAL LA MARSEILLAISE A PETANQUE

SIEGE

17, cours Honoré-d'Estienne-d'Orves
BP 1862 - 13222 MARSEILLE CEDEX 1
Tél. 04.91.57.75.00.
Fax 04.91.57.75.43.

Objet : 49ème édition du Mondial La Marseillaise à Pétanque

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

Nous avons le plaisir de vous faire parvenir ci-joint notre documentation concernant la
49ème EDITION DU MONDIAL LA MARSEILLAISE À PÉTANQUE,
qui se déroulera du 4 au 8 juillet 2010 à Marseille.

Dans le cadre de cette manifestation sont organisés deux autres concours spécifiques :

ECUREUIL - LA MARSEILLAISE DES JEUNES A PÉTANQUE

- réservé aux filles et garçons nés entre 1996 et 2004.
- du 6 au 8 juillet 2010 - en triplettes - dotation en nature.
- inscription gratuite au parc Borély du dimanche 4 juillet 17h30 au mardi 6 juillet 10h30, ou par courrier jusqu'au 25 juin.
- **coup d'envoi mardi 6 juillet 14h30** au parc Borély.

GRAND PRIX FEMININ EDF-LA MARSEILLAISE A PETANQUE

- du 6 au 8 juillet 2010 - en triplettes – 3 000 € de prix.
- inscription (15 €/triplette) au parc Borély du dimanche 4 juillet 17h30 au mardi 6 juillet 9h30, ou par courrier jusqu'au 25 juin.
- **coup d'envoi mardi 6 juillet 10h30** au parc Borély.

Toutes les parties finales se dérouleront le jeudi 8 juillet de 10h00 à 23h00 au Stade des Finales, au Vieux Port.

Restant à votre disposition pour tout renseignement complémentaire,

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, nos salutations sportives.

LE COMITE D'ORGANISATION

MONDIAL LA MARSEILLAISE A PETANQUE

4-5-6-7-8 juillet 2010 - Parc Borély à Marseille

OUVERT
A TOUS*

FEUILLE D'ENGAGEMENT

Club bouliste ou Entreprise :

Adresse :

Code postal (ou pays) : Ville Tél.

EQUIPES 3 JOUEURS

(* licence F.F.P.J.P. provisoire établie par l'organisateur pour la durée du concours)

1. NOMS (capitaine)	Prénoms	5. NOMS (capitaine)	Prénoms
.....
.....
.....
2. NOMS (capitaine)	Prénoms	6. NOMS (capitaine)	Prénoms
.....
.....
.....
3. NOMS (capitaine)	Prénoms	7. NOMS (capitaine)	Prénoms
.....
.....
.....
4. NOMS (capitaine)	Prénoms	8. NOMS (capitaine)	Prénoms
.....
.....
.....

INSCRIPTIONS :

⇒ **au bureau central des inscriptions** : du mardi 22 juin au vendredi 2 juillet à midi
17, cours Honoré-d'Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE (près du Vieux-Port)

⇒ **sur internet** : www.lamarseillaise.fr

⇒ **par la poste** : jusqu'au vendredi 25 juin, minuit, à l'adresse suivante :

MONDIAL LA MARSEILLAISE A PETANQUE 17, cours H.-d'Estienne-d'Orves, B.P 1862 13222 Marseille Cedex 1

Les cartons de jeux devront être retirés au Parc Borély soit le samedi 3 juillet de 15 h à 18 h
ou le dimanche 4 juillet de 7 h à 9 h.

Coup d'envoi de la 1^{re} partie à 9 h 15.

Le tirage au sort sera publié dans «La Marseillaise», le samedi 3 juillet.

AUCUNE INSCRIPTION NE SERA PRISE PAR TELEPHONE

Frais d'engagement
15€ par triplette
chèque bancaire
à l'ordre de
La Marseillaise

la Marseillaise

Tous les renseignements chaque jour dans "La Marseillaise"



MONDIAL LA MARSEILLAISE A PETANQUE

4-5-6-7-8 juillet 2010 - Parc Borély à Marseille

EQUIPES CHOISIES DE 3 JOUEURS

150 000 € d'indemnités

REPARTIS PAR EQUIPES DE LA FAÇON SUIVANTE :

Perdants 1e partie :		3 flasques	RICARD
Perdants 2e partie :		3 demi	RICARD
Perdants 3e partie :		3 cadettes	RICARD
Perdants 4e partie :	18 € +	3 litres	RICARD
Perdants cadrage :	33 € +	3 litres	RICARD
Perdants 5e partie :	45 € +	3 litres	RICARD
Perdants 6e partie :	69 € +	3 litres	RICARD
Perdants 7e partie :	90 € +	3 litres	RICARD
Perdants 1/16e de finale :	138 € +	3 litres	RICARD
Perdants 1/8e de finale :	240 € +	3 litres	RICARD
Perdants 1/4 finale :	460 € +	3 litres	RICARD
Perdants 1/2 finale :	720 € +	3 litres	RICARD
		3 médailles de bronze	
Finalistes :	1.200 € +	3 litres	RICARD
		3 médailles d'argent	

Vainqueurs finale	2.400 € +	3 litres	RICARD
		3 médailles d'or	

Cette répartition peut être modifiée selon le nombre d'équipes en compétition : jusqu'à 4096 équipes, le cadrage se fera, après la 3^e partie.

INDEMNITES DE DEPLACEMENT

Des indemnités de déplacement seront versées aux équipes pour chacun des jours pendant lesquels elles resteront encore en compétition à partir du lundi 5 juillet 2010 inclus :

- Equipes des Bouches-du-Rhône (au-delà d'un rayon de 30 km de Marseille) 10 €/jour
- Equipes des Alpes-Maritimes/Var/Alpes de Haute-Provence/Hautes-Alpes
Vaucluse/Drôme/Ardèche/Gard/Hérault 30 €/jour
- Equipes des autres départements et des pays étrangers 60 €/jour

la Marseillaise

Tous les renseignements chaque jour dans "La Marseillaise"

